

# Réforme de la TP, réforme fiscale et conséquences pour le financement des collectivités territoriales

**Jeudi 4 Mars 2010**  
**A Toulouse**

14 h 30 - 17 h 00

A la Cité de l'Espace à **Toulouse**

**Conférence-débat**  
**gratuite sur invitation**

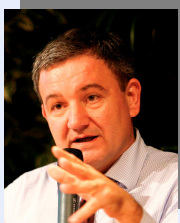
**Mardi 16 Mars 2010**  
**A Paris**

14 h 30 - 17 h 00

Au Méridien Montparnasse à **Paris 14e**

*Le Parlement vient d'adopter la loi de finances réformant en profondeur le système fiscal local. Cette réforme historique comprend deux volets. Premier volet, la transformation/allègement de la taxe professionnelle (TP) dont les modalités ont été arrêtées en loi de finances pour 2010. Second volet, la spécialisation partielle des impôts locaux passant par une réallocation des ressources fiscales, et de ses leviers, entre catégories de collectivités locales. Cette « réforme dans la réforme » pourrait néanmoins faire l'objet de modifications dans le cadre d'un texte de « revoyure » prévu pour juin 2010.*

La conférence présentera les objectifs économiques et le sens de cette réforme. Elle s'intéressera aux nouveaux mécanismes d'imposition des entreprises qui paieront désormais une cotisation économique territoriale (CET) à la place de la TP et au nouveau système de répartition des ressources entre collectivités locales.



**Eric JULLA.** Co-fondateur de Ressources Consultants Finances en 1991, il a créé en 1994 la direction Territoriale Sud, basée à Toulouse, dont il assume depuis la direction. Auteur de méthodes d'analyse économique publique, et concepteur du "modèle" Donat de simulation des conditions de répartition des dotations d'Etat. Expert auprès de nombreux parlementaires, intervenant auprès de l'Association des Départements de France et de l'Association des Districts et Communautés de France ou de la Fédération des Maires des Villes Moyennes qu'il accompagne dans la mise en place d'un observatoire intercommunal, il intervient fréquemment dans l'expertise de projets de réforme ou de mise en place du système de péréquation (nationale, locale dans la mise en place opérationnelle de pactes financiers d'agglomération, ou dans l'accompagnement des élus à la formalisation de projets de développement financiers à moyen terme). Il mène par ailleurs sur le terrain de nombreuses missions d'analyse financière, de prospective financière et d'expertise des dotations, ainsi que des études d'optimisation comptable. Docteur en économie, auteur avec Alain Guengant de fascicules du Juris-Classeur des Collectivités locales, il assure des cours de finances locales à l'Université de Toulouse I, et intervient à l'IEP de Grenoble (formation continue).

**Pour tout renseignement, s'adresser au 05.62.47.47.20**  
**ou par e.mail : [toulouse@ressources-consultants.fr](mailto:toulouse@ressources-consultants.fr)**